

COMPTE RENDU ANALYTIQUE DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ DU 25 SEPTEMBRE 2023

Nombre de conseillers en exercice : 96

Nombre de présents : 76

Nombre de votants : 86

L'an deux-mille vingt-trois, le vingt-cinq septembre à 18h, le conseil de la communauté de communes de Lacq-Orthez, légalement convoqué, s'est réuni au siège de la communauté à Mourenx sous la présidence de M. Patrice LAURENT.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Mmes et MM. Jean-Pierre CAZALÈRE, Frédéric DOUET (suppléant de M. Gilles LÉVÊQUE), Alain PÉDEGERT, Fabienne COSTEDOAT-DIU, Jean-Marie BERGERET-TERCQ, Alice BENAVENTE, Corinne LAMARQUE, Lucien PRAT, Guy PÉMARTIN, José FLORES, Bénédicte ALCÉTÉGARAY, Idelette DEMAISON, Benoît POURTAU-MONDOUTEY, Amandine PAINSET, Jean-Bernard PRAT, Mathias DUCAMIN, Maryse PAYBOU, Henri POUSTIS, Nadia GRAMMONTIN, Gilles MARDELLE, Nadia BEAUSSART (suppléante de M. Hervé LAFITTE), Monique LARRADET, Frédéric GOUAILLARDOU, Jean-Simon LEBLANC, Laurent COUBLUCQ, Marie-Christine LUPIET, Jean-Pierre DUBREUIL, Marlène LE DIEU DE VILLE, Bernard GOBERT, Pierre ZIEGLER, Francis LARROQUE, Michel OLIVÉ, Jean NAULÉ, Stephan BONNAFOUX, Régis CASSAROUMÉ, Hélène BOURDEU, Françoise DANDIEU, Christian LOMBART, Jacques CLAVÉ, Véronique ETCHART, Patrice LAURENT, Corinne CARRIAT, Lindsey DEARY, Jean-Pierre FAYET, Anne-Lise GENNEVOIS, Françoise RAMANANTSOA, Firmin LARA, Emmanuel HANON, Jean-Pierre BOUNINE, Luis Miguel CONEJERO, Emilie DARSAUT, Marie DE MORO, Marc DESPLAT, Jean-Louis GROUSSET, Jacques LABORDE, Madeleine PICHAUREAU, Jean-Jacques SENSEBÉ, Serge ARRIEULA (Suppléant de M. Jérôme TOULOUSE), Mathieu BÉSINAU (suppléant de M. Nicolas LAPUYADE), Daniel BIROU, Robert HAGET, Michel LABOURDETTE, Sylvie DARRIEU (Suppléante de M. Marc PEREZ), Jean LABASTE, Pierre LAFARGUE, Jérôme LAY, Lionel LAHERRERE (suppléant de M. Guy ROMAIN), Francis GRINET, Jean-Jacques LASCABES, Michel DUPUY, Christian MOLLES, Gérard DUCOS, Maïthé MIRASSOU, Christian LÉCHIT, Dominique ERTAURAN, Philippe ARRIAU.

Formant la majorité des membres en exercice.

ÉTAIENT EXCUSÉS OU ABSENTS :

Mmes ET MM. Jean-Claude MIRASSOU, GILLES LÉVÊQUE, Jean-Pierre ESCOUTELOUP, Daniel PÉDEPRAT (pouvoir à Mme Idelette de Maison), Michel LAURIO, Laurent CHERITI, Hervé LAFITTE, Patrick GALOPIN, Loïc COUNTRY (pouvoir à M. Pierre ZIEGLER), Patrick WARRYN (pouvoir à M. Jean-Simon LEBLANC), Nathalie DUPLEIX, Didier REY (pouvoir à M. Robert HAGET), Albert LASSERRE-BISCONTE, Bertrand VERGEZ-PASCAL (pouvoir à M. Christian LOMBART), Pierre MUCHADA, Gérard IRIART (pouvoir à Mme Corinne CARRIAT), Joëlle BAYLE-LASSERRE (pouvoir à M. Jean-Jacques SENSEBÉ), Pierrette DOMBLIDES (pouvoir à Luis Miguel CONEJERO), Céline LEMBEZAT (pouvoir à M. Marc DESPLAT), Jérôme TOULOUSE, Alain LENGLET, Nicolas LAPUYADE, Carole LARRIEU (pouvoir à M. Michel LABOURDETTE), Marc PEREZ, Guy ROMAIN, Valérie CAMPAGNE-IBARCQ.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

Mmes Bénédicte ALCÉTÉGARAY et Nadia GRAMMONTIN.

Compte rendu des décisions prises par le Président et le bureau

Monsieur le Président rend compte des décisions prises par le Bureau et par lui-même en vertu des délégations que le Conseil de communauté leur a confiées.

RAPPORT N° 1 : SEPA (SOCIETE D'EQUIPEMENT DES PAYS DE L'ADOUR) : AUGMENTATION DU CAPITAL SOCIAL ET AUTORISATION DU REPRESENTANT DU DEPARTEMENT A PARTICIPER AU VOTE DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DE LA SEPA

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 1.

RAPPORT N° 2 : TERRITOIRE D'INDUSTRIE LACQ-PAU-TARBES : APPROBATION DU CONTRAT D'INDUSTRIE LACQ-PAU-TARBES (ACTE 2) SUR LA PERIODE 2023 / 2027 ET DELEGATION DE SIGNATURE DU CONTRAT AU PRESIDENT DU POLE METROPOLITAIN DU PAYS DE BEARN

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 2.

RAPPORT N° 3 : AIDES AUX ENTREPRISES : CONVENTION ENTRE LA REGION NOUVELLE AQUITAINE ET LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LACQ-ORTHEZ, RELATIVE A LA MISE EN ŒUVRE DU SCHEMA REGIONAL DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, D'INNOVATION ET D'INTERNATIONALISATION (SRDEII) ET AUX AIDES AUX ENTREPRISES

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 3.

RAPPORT N° 4 : ZONE EUROLACQ 2 : VENTE DU LOT 3B A LA SCI VAL D'ASPE, REPRESENTEE PAR M. CACHAU

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 4.

RAPPORT N° 5 : ZONE LOUIS A ORTHEZ : VENTE D'UN TERRAIN A LA SCI LOUIS (LAFONT TP) – FACULTE DE SUBSTITUTION

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 5.

RAPPORT N° 6 : ZONE LOUIS A ORTHEZ : VENTE DE LA PARCELLE BK 103 (ANCIENNEMENT BK 81P) A LA SOCIETE TRANSPORTS FOIX - FACULTE DE SUBSTITUTION

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 6.

RAPPORT N° 7 : AVENANT N° 1 AU DISPOSITIF DE SOUTIEN FINANCIER AUX PROJETS D'AMELIORATION DE L'HABITAT PRIVE

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 7.

RAPPORT N° 8 : GUICHET HABITAT ENERGIE : DEMANDE D'AGREMENT « MON ACCOMPAGNATEUR RENOV' » AUPRES DE L'ANAH

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 8.

RAPPORT N° 9 : SOUTIEN AU PROJET DE REALISATION DE 5 LOGEMENTS LOCATIFS A LOYERS MODERES PAR L'OFFICE 64 DE L'HABITAT A LACQ

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 9.

RAPPORT N° 10 : MOBILITE - CONTRAT DE DEVELOPPEMENT ET DE TRANSITIONS : DEMANDE DE SOUTIEN FINANCIER A L'INGENIERIE 2023

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 10.

RAPPORT N° 11 : RESEAU COMPOST CITOYEN NOUVELLE-AQUITAINE : ADHESION DE LA CCLO

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 11.

RAPPORT N° 12 : PLAN D' ACTIONS POUR LE TRI A LA SOURCE DES BIODECHETS : DEMANDE DE SUBVENTIONS DANS LE CADRE DU PROJET

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 12.

RAPPORT N° 13 : TAXE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES : EXONERATION DES LOCAUX A USAGE INDUSTRIELS ET DES LOCAUX COMMERCIAUX POUR L'ANNEE 2024

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 13.

RAPPORT N° 14 : DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU DEPARTEMENT DES PYRENEES-ATLANTIQUES POUR LES AIDES AU DOMAINE DE LA VOIRIE – ANNEE 2023

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 14.

RAPPORT N° 15 : PRESCRIPTION D'UNE MODIFICATION SIMPLIFIEE N°4 DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA COMMUNE DE PARDIES

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 15.

RAPPORT N° 16 : APPROBATION DE LA SECONDE MODIFICATION SIMPLIFIEE DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA COMMUNE D'URDES

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 16.

RAPPORT N° 17 : BILAN DE LA CONCERTATION ET ARRET DU PROJET DE DEUXIEME REVISION ALLEEGE DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA COMMUNE DE LACQ

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 17.

RAPPORT N° 18 : BILAN DE LA CONCERTATION ET ARRET DU PROJET DE PREMIERE REVISION ALLEEGE DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA COMMUNE DE LOUBIENG

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 18.

RAPPORT N° 19 : APPROBATION DE LA TROISIEME MODIFICATION DE DROIT COMMUN DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA COMMUNE DE MONEIN

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 19.

RAPPORT N° 20 : PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL : ADOPTION DU DIAGNOSTIC ET DE SES ENJEUX

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 20.

RAPPORT N° 21 : FPIC 2023

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 21.

RAPPORT N° 22 : MODIFICATION DU NOM DU BUDGET ANNEXE DE LA ZONE D'ACTIVITES SAÏCA

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 22.

Le Président,



Patrice LAURENT

